

# Elections professionnelles du 13 décembre 2022



## Le bilan de la mandature Renault Group

1ère organisation syndicale de Renault s.a.s avec 34,05% de représentativité au dernier cycle électoral, la CFE-CGC s'est fortement mobilisée et impliquée durant ces quatre années. Le dialogue social loyal et exigeant vis-à-vis de la direction a été sous-tendu par des lignes directrices fortes :

- **Préservation de l'activité en France,**
- **Défense des acquis sociaux.**

### Retour sur les événements et les actions CFE-CGC 2019-2022

**2019** : sur fond d'« ordonnances Macron », la CFE-CGC négocie le nouvel accord de dialogue social définissant en local, le CSE, la CSSCT, les commissions de proximité et le CCSE en central.

**2020** : Le contexte est marqué par la crise sanitaire et l'Activation du chômage Partiel de Longue Durée. **La CFE-CGC défend le maintien de la rémunération à 100% du net pour l'ensemble des salariés, avec le choix des compteurs pour un cinquième de jours.**



**En Mai 2021**, rupture brutale du dialogue social avec l'annonce dans la presse d'un plan d'économie drastique. La CFE-CGC multiplie les rencontres avec la direction et les pouvoirs publics nationaux afin de trouver des solutions **sans licenciements secs et sans fermeture de sites**.

L'année se solde par la négociation de **l'accord Transformation des compétences** pour lequel la CFE-CGC **défend le principe du seul volontariat** pour quitter l'entreprise, et revendique une liste précise de mesures chiffrées, pour accompagner les départs avec le plan de Rupture Conventionnelle Collective (**CAR21**).

En parallèle, **le Télétravail** s'impose chez Renault depuis 2020. La CFE-CGC intègre les fortes attentes des salariés dans les discussions sur les modalités et les compensations et signe l'accord de Juin 2021. Dans les mois qui suivent, la CFE-CGC défend l'accès au Télétravail sur les sites industriels ainsi que la juste application de **l'indemnité forfaitaire** mensuelle et signe l'avenant de Décembre 2021.

Fin 2021, la CFE-CGC négocie et signe le second plan de départ au volontariat (**CAR22**) après avoir obtenu la réduction de la cible de départ pour l'ingénierie Produit, un volume d'embauches en contrepartie, essentiellement ETAM, ainsi que l'ouverture des dispenses d'activité aux sites industriels.

Début 2022, après cinq années de négociations, la CFE-CGC signe la **Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie** qui ratifie les 78 conventions précédentes, vieilles de 50 ans. Le volet Classification sera appliqué dès Janvier 2024 et se traduit par une remise à plat de nos emplois et de nos statuts.

**La Mutuelle** est déjà négociée et validée. La négociation sur **La Prévoyance** vient de se terminer et la CFE-CGC signera l'accord. Le but était de définir un socle social commun afin d'harmoniser les niveaux de couverture santé de l'ensemble des salariés et de leur famille.

La CFE-CGC a formé ses représentants afin qu'ils puissent renseigner les salariés dès à présent sur ces deux sujets.

La direction a fait le choix de dénoncer unilatéralement la grande majorité de nos accords collectifs. Son objectif est de les convertir à cette nouvelle convention et de les harmoniser à l'échelle de Renault s.a.s et ses filiales. S'en suivra un chantier de grande ampleur pour une application au 1er Janvier 2024.

La CFE-CGC s'y engagera avec comme axe majeur **le maintien des avantages sociaux des salariés et leur adaptation à l'évolution de nos modes de vie.**

### **Ce bilan ne serait pas complet sans le chapitre des NAO**

Chaque année, la CFE-CGC défend la revalorisation des salaires au delà de l'inflation, mais revendique aussi les moyens budgétaires suffisants pour reconnaître les performances individuelles ainsi que la mise en œuvre des promotions dont le parcours ETAM.

Au final, la seule année où la CFE-CGC a signé favorablement les NAO fut 2020 au titre de l'exercice 2019.

Pour les trois autres années, la CFE-CGC a marqué son désaccord sur les propositions de la direction jugées trop faibles.

### **Négociation du plan global de soutien du pouvoir d'achat des salariés**

- accompagnement du financement du transport : **prime 100€**
- soutien des dépenses quotidiennes : monétisation CTI (majoration 25%).
- Extension des avoirs PEG pouvant faire l'objet d'un déblocage anticipé.
- Intégration à tous les accords intéressement d'un nouveau cas assimilé à du temps de présence.
- Prime de partage de la valeur : **500€**
- Soutien des assurances santé : **exonération trois mois à 100%.**
- Prendre en considération le niveau d'inflation sur l'année 2022 dans les NAO 2023 (anticipation des négociations en décembre 2022).

## Négociation / versement prime d'intéressement local

Depuis trois ans, au niveau des résultats et du calcul de la prime, nous n'avons eu de cesse d'insister afin que soient neutralisés les impacts liés à la crise des composants semi-conducteurs et du COVID-19. Le montant global de notre intéressement local sur l'exercice de la mandature s'élève à **4950€** et positionne le site de Sandouville parmi les meilleures usines du Groupe Renault.

### Focus positions CFE-CGC sur les consultations locales 2019-2022

**Janvier 2019** : Mise en place équipe de nuit : **Favorable**

**Février 2019** : dérogation préfectorale (intervention dimanche) : **Favorable**

**MARS 2019** : Politique sociale, conditions travail et Emploi : **Abstention**

➤ **Cause (Non suivi des forfaits-jours / politique et gestion CPF)**

Loi CHERPION (prêt de main d'œuvre) : **Favorable**

**Juillet 2019** : Pour rappel, défiscalisation des heures supplémentaires.

Passage des chefs d'atelier (ex ATA) au statut Cadre.

**Février 2020** : Projet 40 véhicules / heure : **Favorable.**

**Avril 2020** : Accord contrat de solidarité et d'avenir : **Favorable**

Modalités d'organisation de l'activité ( COVID-19) : **Favorable**

**Juillet 2020** : Demande du commerce : projet DST Line / **Favorable**

**Avril 2021** : Projet 44 véhicules / heure : **Favorable**

**Juin 2021** : Evolution UET Embellissement / Vêtements image : **Contre**

**Juillet 2021** : Prévention des risques technologiques du site : **Favorable**

Vidéo protection / implantations caméras site : **Abstention**

Projet de suppression du process injection cire : **Favorable**

**Janvier 2022** : **Annnonce du partenariat Renault Trucks**

**Mars 2022** : Projet d'évolution du mix : **Favorable**

**Mai 2022** : Passage à 1607 heures : **Favorable**

**Juin 2022** : Organisation de l'activité, retour pleine cadence : **Favorable**

**Votez pour vous, votez pour nous !**